

Les couacs de la NCAC : l'effet pervers des droits rechargeables

La **CGT** revendique que le droit d'option, c'est-à-dire la possibilité de renoncer aux droits rechargeables, ouvert aux seuls apprentis ou contrats professionnels, soit étendu à tous les chômeurs.

L'Unédic, quant à elle, a confirmé que "des cas sont effectivement remontés et sont regardés attentivement ... mais cela relève de la négociation" et renvoie au rapport du 1^{er} semestre 2015 sur l'application de la règle attendue."

En attendant, ce sont les agents qui subissent la colère et/ou la détresse des demandeurs d'emploi concernés..

Vous pouvez toujours, comme l'a fait une collègue, conseiller à un demandeur qui a un reliquat d'ouvrir une société, obtenir l'ACCRE, demander l'ARCE et maintenir ouverte la société 6 mois afin de diminuer son reliquat de moitié.

Devinette : combien de pages ?

En 2013, le code du travail (constitué en grande partie d'annotations et de commentaires sur la jurisprudence rappelons le) faisait 3400 pages et le code du commerce 3592 pages !

Il faut savoir que la partie du code du travail relative au temps de travail s'est épaissie au gré des demandes patronales réclamant toujours plus de flexibilité : temps partiel, annualisation, CDD.... On met sans cesse en avant un ensemble de dispositions favorables aux salariés alors que le code du travail comprend de très nombreuses clauses extrêmement favorables aux employeurs.

Les 2 codes s'appliquent aux entreprises, mais bizarrement, le seul qu'il faudrait simplifier, c'est celui qui protège les salariés. Cherchez l'erreur ...

Vous souhaitez vous donner les moyens d'agir ?

CéGÉTisez-vous !



CHARB

" Je préfère vivre debout, que vivre à genoux "



TIGNOUS

" La caricature est un témoin de la démocratie "



**WOLINSKI
CABU**

" L'humour est un langage que j'ai toujours aimé. Notre ressort est de dénoncer la bêtise en faisant rire "



" Je suis un con, mais quand je vois ce que les gens intelligents ont fait du monde..."